



# PRIX SADLIER STOKES 2025

ORGANISÉ PAR L'AMBASSADE D'AUSTRALIE EN FRANCE  
ET LE CENTRE SIR JOHN MONASH

## DOSSIER DE CANDIDATURE

DATE LIMITE DE REMISE DU DOSSIER : SAMEDI 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2025

CATÉGORIE : PRIMAIRE - COLLÈGE - LYCÉE

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :

ADRESSE :

NOM DE L'ENSEIGNANT :

TÉLÉPHONE :

EMAIL :

NOM DU CHEF / DE LA CHEFFE D'ÉTABLISSEMENT :

TÉLÉPHONE :

EMAIL :

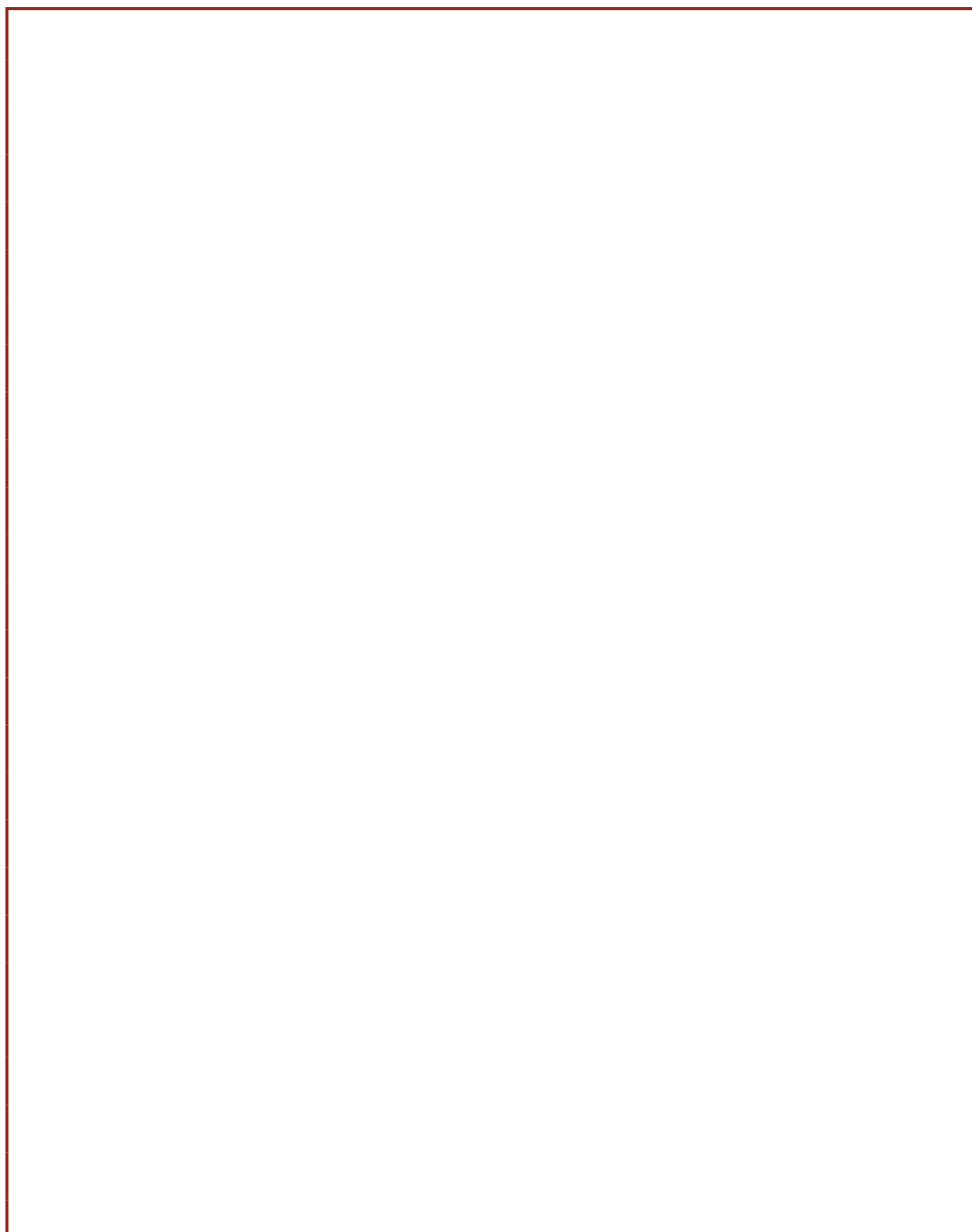
---

TITRE DE VOTRE PROJET :

CLASSE PARTICIPANTE :

NOMBRE D'ÉLÈVES IMPLIQUÉS :

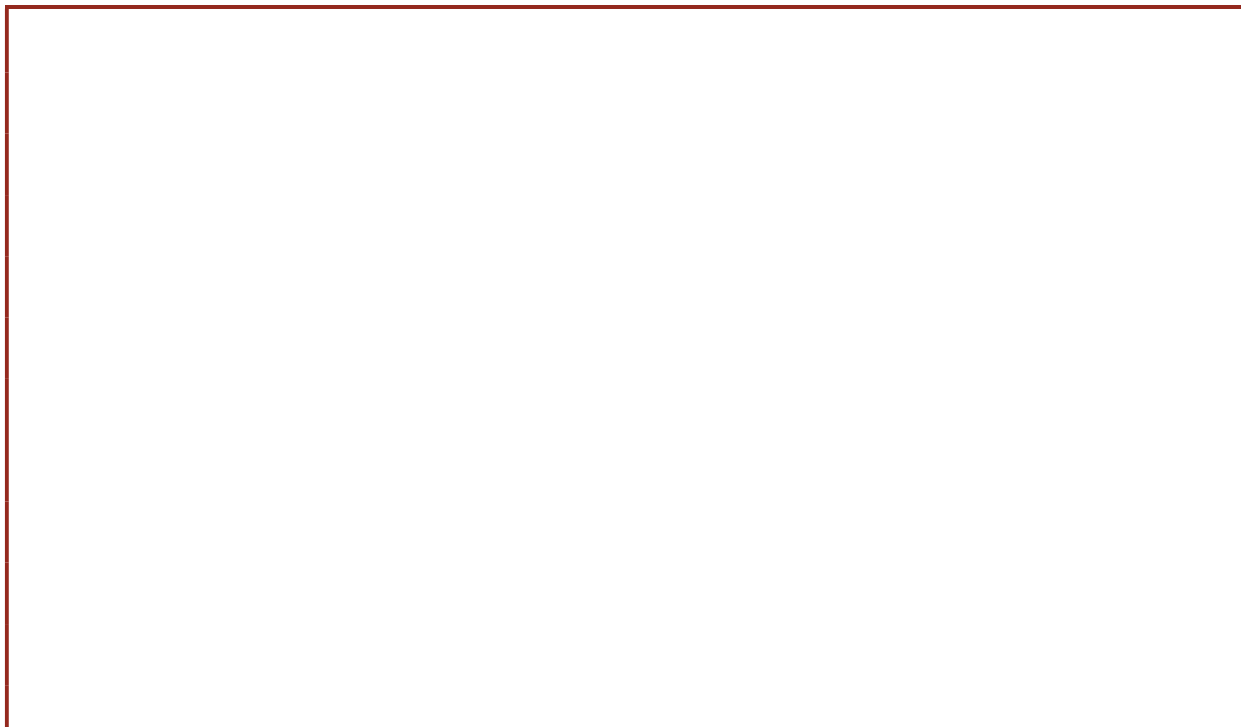
DÉCRIVEZ VOTRE PROJET (400 MOTS MAXIMUM)

A large, empty rectangular box with a dark red border, occupying most of the page below the instruction. It is intended for the user to write their project description within the 400-word limit.

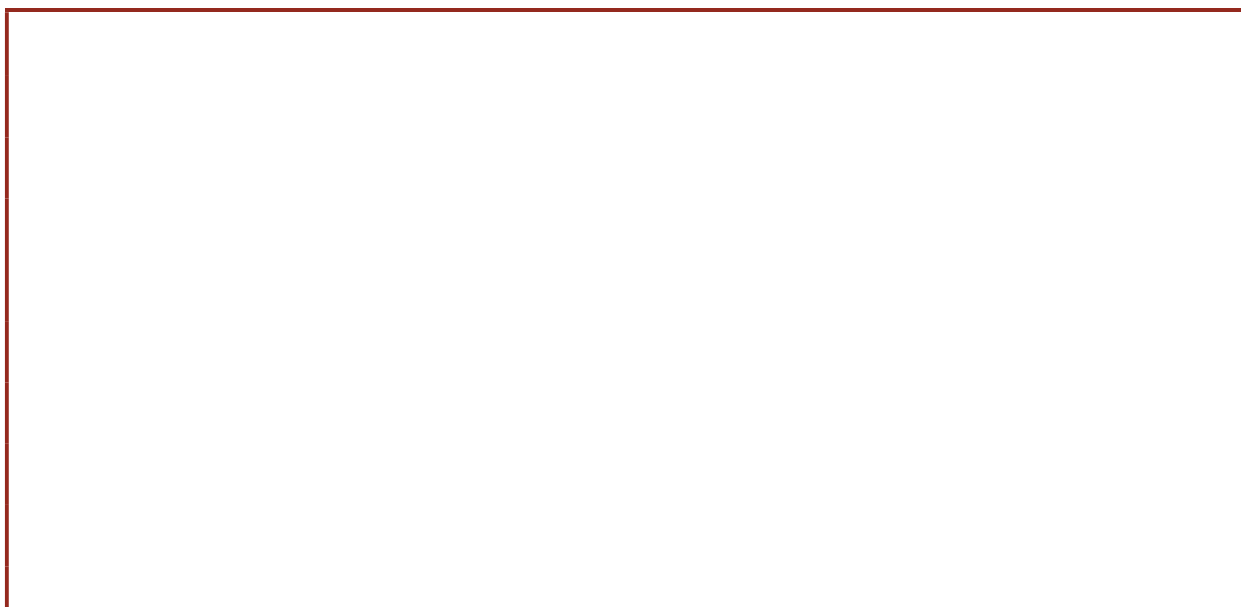
**QUELS ÉTAIENT LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE VOTRE PROJET ? (400 MOTS  
MAXIMUM)**

**QUELLE ÉTAIT LA MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT UTILISÉE POUR VOTRE PROJET ? (400 MOTS MAXIMUM)**

**QUELS SONT LES TROIS POINTS FORTS DE VOTRE CANDIDATURE ? (200 MOTS  
MAXIMUM)**



**SI VOUS ÊTES LAURÉAT, COMMENT UTILISEREZ-VOUS LE PRIX DE 1 500 € ? (100 MOTS  
MAXIMUM)**



## DÉCLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE LA CANDIDATURE

Je soussigné(e),  
chef / cheffe d'établissement, certifie que l'auteur de cette demande est un(e)  
enseignant(e) en poste dans mon établissement, que j'ai été informé(e) de son projet,  
et que j'y apporte mon soutien.

Signature :

Date :

**DOCUMENTS À JOINDRE À VOTRE CANDIDATURE :**

PROJET FINAL EN FORMAT DIGITAL OU PHYSIQUE

DOSSIER DE CANDIDATURE COMPLÉTÉ

LISTE DES ENSEIGNANTS ET ÉLÈVES PARTICIPANTS

MODALITÉS D'ATTRIBUTION ET ENGAGEMENTS SIGNÉS (ANNEXE 1)

DROIT À L'IMAGE (ANNEXE 2)

**DATE LIMITE DE REMISE DU DOSSIER : SAMEDI 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2025**

Le projet de votre classe accompagné des documents à joindre à votre candidature doit impérativement être envoyé le 1<sup>er</sup> février 2025 au plus tard, par mail à [info@sjmc.gov.au](mailto:info@sjmc.gov.au), ou par courrier (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse :

Centre Sir John Monash  
BP 40096  
80800 FOUILLOY  
FRANCE

## ANNEXE 1 – MODALITÉS D'ATTRIBUTION ET ENGAGEMENT

1. Le montant du prix sera versé par virement bancaire aux écoles gagnantes dans le courant du mois d'avril 2025.
2. Le montant du prix doit obligatoirement être utilisé au profit de la classe ou de l'établissement scolaire auquel le prix est décerné.
3. Les fonds doivent être utilisés conformément à ce qui a été annoncé dans le formulaire de candidature. Aucun changement majeur ne sera fait à l'utilisation des fonds sans l'accord de l'ambassade d'Australie.
4. Si l'utilisation des fonds est retardée pour quelque raison que ce soit, les bénéficiaires du prix devront en informer l'ambassade d'Australie.
5. Si besoin est, les bénéficiaires du prix acceptent de reconnaître que l'ambassade d'Australie est l'organisateur de ce prix. Les candidats acceptent d'être disponibles à des fins d'entretiens ou de toute autre promotion concernant le projet.
6. Les bénéficiaires du prix autorisent l'ambassade d'Australie et le Centre Sir John Monash à partager publiquement, y compris sur leurs réseaux sociaux, des visuels de leur projet.
7. Les bénéficiaires du prix fourniront à l'ambassade d'Australie un rapport écrit comprenant le détail des dépenses engagées, sous forme de relevé de compte détaillé et avec les reçus dans la mesure du possible, au plus tard le 30 juillet 2025.

Nous soussignés, acceptons les modalités d'attribution du Prix Sadlier Stokes telles qu'elles sont stipulées dans cette annexe.

Signature de l'enseignant/e responsable de la candidature

Nom :

Signature :

Date :

Signature du chef / de la cheffe d'établissement responsable de la candidature

Nom :

Signature :

Date :



## ANNEXE 2 – DROIT À L'IMAGE - GOUVERNEMENT AUSTRALIEN



**Australian Government**

Je soussigné(e),  
chef / cheffe d'établissement de

Téléphone :

Email :

Autorise le gouvernement australien à utiliser les images des élèves de la classe de  
Prise dans le cadre du Prix Sadlier Stokes (préparation du projet, et remise du prix) et à  
l'occasion de leur visite du Centre Sir John Monash.

Ces images sont destinées à être utilisées sur des supports de communication web et  
sur les réseaux sociaux. Le droit à l'image consenti par la présente autorisation est  
valable pour toute diffusion y compris internet, pour le monde entier, et sans limite de  
durée.

Les légendes ou commentaires accompagnant les images ne devront pas porter  
atteinte à la réputation ou à l'intégrité des élèves.

Fait à

Signature :

Date :